



COMITÉ SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 20 AOÛT 2021 PAR VISIOCONFÉRENCE

- Sont présents : M. Michel Cormier, conseiller municipal (départ : 9 h 46; retour : 10 h)
M. Claude Ferron, conseiller municipal et président du Comité
M^{me} Anne-Marie Lavigne, citoyenne
M. Denis Roy, conseiller municipal et vice-président du Comité
- Invités présents : M^{me} Vanessa Blanchet-Roy, urbaniste (9 h 42 à 10 h 26)
M^{me} Sylvie DesRoberts, chef de service – Finances et administration (départ : 9 h 24; retour : 9 h 37)
M^{me} Gena Deziel, directrice générale, Société de développement commercial du centre-ville de Trois-Rivières (9 h 44 à 10 h 26)
M. Robert Dufresne, coordonnateur – Architecture, programmes, patrimoines et redéveloppement
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Développement et directeur – Aménagement et développement urbain
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal (arrivée : 10 h 35)
M. Samuel Gervais, attaché politique (arrivée : 9 h 46)
M. Patrice Gingras, directeur – Génie (départ : 10 h 09; retour : 10 h 17)
M^e Sarah Landry, secrétaire administrative aux commissions et comités
M^{me} Sonia-Karine Larocque, chef de division – Planification
M. Frédéric Maurais, gestionnaire – Portefeuille de projets (9 h 32 à 10 h 22)
M. Mathieu Pronovost, coordonnateur – Réglementation et plan urbanisme
M^{me} Valérie Renaud-Martin, conseillère municipale (9 h 03 à 10 h 11)
M^{me} Marie-Line Sauvé, commissaire industrielle, Innovation et Développement économique Trois-Rivières (9 h 06 à 10 h 26)
M^{me} Pamela Andrea Soto-Abasolo, urbaniste
M. Dominic Thibeault, chef de division – Environnement

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 9 h 02. M. Claude Ferron préside la rencontre et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Claude Ferron fait la lecture de l'ordre du jour et demande de retirer les points 8 et 10 de l'ordre du jour préliminaire. L'ordre du jour est adopté tel que modifié.

3. **Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2021**

Le procès-verbal de la réunion du 18 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

Suivi de la rencontre du 18 juin 2021 :

Point 4. Signalisation des commerces de Pointe-du-Lac : M. Claude Ferron informe les membres du Comité que M. Marc-André Godin a rencontré les demandeurs.

Point 5. Règlement sur le colportage : M. Claude Ferron informe les membres du Comité que le Règlement sur le colportage a été adopté par le Conseil municipal le 17 août 2021.

4. **Suivi – Refonte et assemblée publique**

Des consultations écrites ont lieu du 11 août au 2 septembre 2021, afin que les citoyens transmettent par écrit leurs commentaires sur le projet de révision des Règlements d'urbanisme. De plus, deux assemblées publiques auront lieu le 1^{er} et le 2 septembre 2021, où les citoyens pourront y recevoir les dernières informations concernant la refonte des Règlements d'urbanisme. Toutefois, M^{me} Pamela Andrea Soto-Abasolo informe les membres du Comité que les modifications et les ajouts faits depuis le 20 avril 2021 n'y seront pas présentés. Enfin, M^{me} Soto-Abasolo indique que les Règlements d'urbanisme seront adoptés le 21 septembre 2021 et qu'ils entreront en vigueur en janvier 2022.

5. **Planification – Parc industriel des Oblates**

En 2007, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec (MELCC) autorisait le développement du Parc industriel des Oblates et y délimitait les milieux humides. Étant donné que le secteur n'est toujours pas développé, des discussions ont lieu avec le MELCC afin de modifier les autorisations et les délimitations des milieux humides. Par conséquent, M. Dominic Thibeault explique aux membres du Comité que les transactions pour la vente des terrains sont suspendues le temps d'obtenir les autorisations modifiées, et ajoute que les membres du Comité auront à émettre une recommandation lorsque le MELCC aura apporté les modifications demandées.

Les membres du Comité discutent de la planification du Parc industriel des Oblates et des aménagements qui pourront s'y retrouver. Enfin, M. Robert Dussault affirme qu'il s'agit d'une zone industrielle selon le schéma actuel et indique que la discussion de l'aménagement du Parc industriel des Oblates pourra avoir lieu en 2022, soit après l'entrée en vigueur des nouveaux Règlements d'urbanisme.

6. **Site public d'accueil et stationnement de véhicules récréatifs**

M^{me} Valérie Renaud-Martin informe les membres du Comité qu'une citoyenne l'a interpellée concernant le manque d'espace pour le stationnement des véhicules récréatifs à Trois-Rivières. En effet, la citoyenne a demandé que la Ville mette à la disposition des voyageurs un site public d'accueil, puisque l'offre actuelle ne répondrait pas aux besoins des propriétaires de véhicules récréatifs. M^{me} Pamela Andrea Soto-Abasolo ajoute avoir étudié la situation et présente aux membres du Comité un tableau des opportunités et des enjeux d'un tel développement. Elle ajoute qu'il est important de connaître le besoin des utilisateurs et le rôle de la Ville dans la gestion

d'un tel stationnement, et elle présente aux membres du Comité des exemples réalisés par les villes de Québec et de Victoriaville.

Les membres du Comité discutent de la demande de la citoyenne, et MM. Claude Ferron et Denis Roy affirment que la Ville n'a pas à faire la gestion de ce type de stationnement et proposent plutôt d'améliorer les informations disponibles sur le site Web de Tourisme Trois-Rivières. Par conséquent, les membres du Comité conviennent que le service de la planification communique avec IDE Trois-Rivières pour compléter les informations sur le Web, et demandent que la citoyenne soit rencontrée pour qu'elle soit informée de l'orientation du Comité.

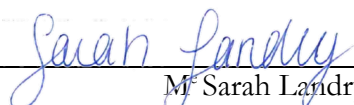
7. **Affaires diverses**

Aucun sujet n'est ajouté.

[...]

Levée de la séance

La rencontre se termine à 10 h 35.



M^{re} Sarah Landry
Secrétaire administrative aux commissions
et comités



M. Claude Ferron
Président du Comité et conseiller municipal